

APPEL À PROJETS FEDER – Soutien au Tourisme

Jusqu'à
60%
de soutien



BÉNÉFICIAIRES

PME, collectivités et organismes publics, Sociétés d'économie mixte, associations



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 60%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

Au fil de l'eau

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est fixée comme objectif de figurer parmi les régions les plus attractives d'Europe. Cette attractivité se développe autour d'une offre touristique qui favorise localement le développement économique, l'inclusion et l'innovation sociale.

Pour accompagner cette stratégie, le FEDER soutiendra les projets d'offre d'hébergement touristique à vocation sociale et éducative (centres de vacances, villages vacances, centres internationaux de séjours, auberges de jeunesse...) et notamment les projets d'investissement (et leurs études pré opérationnelles).

QUELS SOUTIENS ?

L'aide varie selon la situation géographique de l'organisation concernée et peut atteindre 60% des dépenses éligibles sous forme de subvention pour les opérations réalisées sur le territoire ex-auvergnat et 40% pour les opérations sur le territoire ex-rhônealpin.

Les dépenses éligibles incluent :

- ↳ Prestations externes
- ↳ Travaux
- ↳ Aménagements extérieurs
- ↳ Équipements immobiliers par destination (notamment : piano de cuisine, système d'extraction, chambres froides scellées...)
- ↳ Tout type de dépenses prises en compte dans le cadre d'une OCS (option de coûts simplifiés)

Le seuil minimum de subvention FEDER de 150 K€ implique un coût total de projet d'au moins **375 K€** en territoire ex-rhônealpin et **250 K€** en territoire ex-auvergnat.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le bénéficiaire de l'aide et/ou son exploitant doit être un opérateur du tourisme social ou du tourisme éducatif. À défaut, il doit être agréé ANCV, CAF (dispositif Vacaf) ou Jeunesse et Sport ou Ministère de l'Education Nationale.

Une attention particulière est portée sur les aspects environnementaux, durables et d'adaptation au changement climatique du projet (matériaux d'éco-conception, intégration paysagère, énergies renouvelables, adaptation énergétique des bâtiments, préservation ressource en eau...).

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

160

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40
contact@abfdecisions.fr